

Démarche : Demande d'aide à l'achat d'un vélo/trottinette/équipements de sécurité - 2024/2025

Organisme : Direction Vie de Campus - Bureau Vie étudiante

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Pour déposer votre demande, veuillez créer un compte avec votre adresse de messagerie universitaire. Le bureau Vie étudiante communiquera avec vous via cette adresse. Pensez à consulter cette messagerie régulièrement.

Le dispositif et les conditions d'éligibilité sont décrits dans la procédure à l'adresse : <https://aides.univ-st-etienne.fr/fr/sociales.html>

Date limite de dépôt des demandes : 31 mars.

Date limite pour fournir la facture : 31 mars.

Achat réalisé entre le 1er juillet et le 31 mars.

Les données récoltées via ce formulaire permettront de traiter les dossiers éligibles. Ce recueil de données n'a aucun objectif commercial et vos données ne seront jamais transmises à des tiers. Plus d'informations sur les données personnelles : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/liens-de-bas-de-page/cookies-et-donnees-personnelles.html>

Demande

Numéro de téléphone

Numéro de carte d'étudiant

Composante

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Faculté de Droit

IAE

École d'économie

Département d'Études Politiques et Territoriales

Demande d'aide à l'achat d'un vélo/trottinette/équipements de sécurité - 2024/2025

- Faculté Sciences Humaines et Sociales
- Faculté des Sciences et Techniques
- Télécom Saint-Étienne
- Faculté de Médecine
- IUT de Saint-Étienne
- Campus de Roanne (dont IUT)
- IFSI, kiné, manipulateur radio

Je sollicite une aide pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette (montant de l'aide : 70€)

Remboursement à hauteur de la facture en cas d'achat pour un montant inférieur à l'aide accordée

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Je sollicite une aide pour l'achat d'équipements de sécurité (montant de l'aide : 30€)

Casque, supports de signalisation...

Remboursement à hauteur de la facture en cas d'achat pour un montant inférieur à l'aide accordée

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

J'atteste ne pas avoir déjà bénéficié auparavant de l'aide sollicitée de la part de l'UJM

NB : si j'ai par exemple déjà bénéficié d'une aide pour l'achat d'un vélo, je peux encore solliciter l'aide pour les équipements de sécurité.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pièces à fournir

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat de scolarité ou carte d'étudiant pour l'année en cours

Le certificat de scolarité est téléchargeable depuis votre espace ENT dans la rubrique Mon dossier de Scolarité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'Identité Bancaire

RIB au nom de l'étudiant.e bénéficiaire

Saisir le numéro IBAN de votre RIB

Justificatif d'achat si l'achat a déjà été effectué

Demande d'aide à l'achat d'un vélo/trottinette/équipements de sécurité - 2024/2025

Pour être éligibles à cette aide, les achats doivent avoir été réalisés entre le 1er juillet et le 31 mars. Le versement de l'aide sera conditionnée à la fourniture des justificatifs d'achat. Ils doivent être déposés impérativement sur cette plateforme au plus tard le 31 mars.

Les justificatifs d'achat sont des facture(s) à VOTRE NOM et avec numéro de SIRET d'une entreprise ou d'une association (pas d'achat entre particuliers)

Justificatif(s) d'achat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif

Précision à apporter